



Demande de recouvrement de dettes faites par mon ex mari

Par **twilight**, le 14/01/2013 à 12:19

Bonjour,

Je viens de recevoir une lettre adressée à mes enfants à mon adresse personnelle. Il s'agit d'un courrier provenant de Neuilly Contentieux me demandant de leur fournir au plus vite les coordonnées des personnes concernées sachant que mon ex mari a un contrat chez eux , donc des dettes.

Mon ex mari est décédé en mars 2010 et nous étions divorcé depuis décembre 2001.

Je ne connais pas le montant des dettes , mais je suppose qu'elles doivent être importantes car mon ex mari a eu un comportement irresponsable (alcool , etc..) Il ne m'a jamais versé la pension alimentaire dûe et ne s'est jamais occupé de ses enfants.

J'ai 2 enfants, une fille de 23 ans qui est étudiante à Caen en psychologie et un garçon de 25 ans qui est à la recherche d'un emploi.

quels sont les recours pour mes enfants? Vont ils devoir payer pour les " bêtises" de leur père ?et avec quel argent ? Vais je devoir payer à leur place pour les aider ?

Merci pour vos réponses car depuis samedi je me pose mille questions et j'espère qu'il y aura une issue favorable.

Laurence